

Perception et gestion des espaces littoraux préservés : l'apport des études de fréquentation (Nord et Languedoc Roussillon, France)

Christelle Audouit, Caroline Rufin-Soler, Gaëlle Le Falher, Hervé Flanquart and Philippe Deboudt

Volume 16, Number 2, September 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038186ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Audouit, C., Rufin-Soler, C., Le Falher, G., Flanquart, H. & Deboudt, P. (2016). Perception et gestion des espaces littoraux préservés : l'apport des études de fréquentation (Nord et Languedoc Roussillon, France). *VertigO*, 16(2).

Article abstract

From two different projects in which the monitoring visitors led between 2009 and 2014 in two different places (Nord et Languedoc-Roussillon), a cross analysis was realized on the users of the natural and protected littoral areas. Differences and similarities between visitors of nine studied places appear, they are determined by social groups, age, gender, type of public (local people, tourists,...), as well as their perceptions of places. The knowledge of type of management of this places and the results of 356 inquiries realized highlight the influence of the infrastructures and the choices of management on the felt of the users with regard to the place.



Perception et gestion des espaces littoraux préservés : l'apport des études de fréquentation (Nord et Languedoc Roussillon, France)

Christelle Audouit, Caroline Rufin-Soler, Gaëlle Le Falher, Hervé Flanquart et Philippe Deboudt

Introduction

- 1 Selon J.-D. Urbain (2002), l'image du littoral tient une place particulière dans l'inconscient collectif des vacances. Aujourd'hui plus qu'hier, les touristes recherchent le dépaysement et l'authenticité à travers le spectacle de paysages préservés, d'une nature « sauvage » (Brigand et Le Berre, 2009). Et même s'il s'agit d'une nature littorale domestiquée, en partie aseptisée, ce qui est le cas pour les lieux¹ littoraux étudiés dans cet article, ces espaces apparaissent tout de même sauvages, dépayçant pour l'utilisateur. Par ailleurs, ce n'est pas tant la question de la naturalité de ces littoraux qui nous semble importante que celle de leur place dans la société (Meur-Ferec, 2007). Ils ont été considérés comme suffisamment emblématiques et de haute valeur patrimoniale (écologique ou biologique) par l'État, pour qu'une partie significative d'entre eux ait été soustraite à la pression foncière et instituée en lieux de nature préservés, « non seulement par un processus de régulation publique, mais aussi par un processus de régulation sociale » (De Terssac, 2003).
- 2 Cet engouement pour les lieux naturels littoraux peut paraître paradoxal, puisque plus ils attirent de monde, plus leur caractère naturel tend à disparaître. Se pose donc la question de leur fréquentation par un public consommateur d'une nature facilement accessible et gratuite : comment la perçoivent-ils ? Que viennent-ils rechercher sur ces littoraux ? Ces visiteurs sont-ils les mêmes d'un littoral à un autre ? Pour répondre à ces questions, nous

avons souhaité, dans cet article, mobiliser et comparer - quand cela était possible - les résultats de plusieurs études de fréquentation² menées sur neuf lieux du Languedoc-Roussillon³ entre 2009 et 2012 et dans le département du Nord entre 2013 et 2014, catégorisés comme des espaces naturels littoraux préservés. Ces lieux sont localisés à proximité d'espaces fortement urbanisés et densément peuplés. Au regard de leur valeur patrimoniale et de leur statut d'espace naturel préservé (terrains du Conservatoire du Littoral, du Conseil Départemental, périmètres Natura 2000...), les dunes sur les côtes de la Méditerranée comme sur celles de la Mer du Nord bénéficient d'une gestion maîtrisée pour tout ce qui a trait aux espèces végétales et animales. Et ces dernières années, selon les lieux, des mesures sont en cours ou bien ont été appliquées pour une gestion de la fréquentation plus efficiente en vue de trouver un équilibre entre accueil du public et protection des milieux. Ces études de fréquentation ont permis de réaliser un état des lieux des types de fréquentation de ces littoraux et d'acquérir la connaissance du public la plus exhaustive possible, connaissance qui jusque dans les années 2010 demeurait très partielle. Pour répondre aux interrogations posées ci-dessus, nous commencerons par expliciter les caractéristiques physiques de ces lieux et les méthodes utilisées pour produire la donnée (et expliciter ainsi la possibilité de réaliser une analyse comparative des lieux et les limites de l'exercice). Puis, les différences et/ou les similitudes entre les visiteurs des espaces étudiés du Nord et ceux du Languedoc-Roussillon seront mises en lumière à partir de variables socio-économiques et spatiales. Enfin, nous exposerons comment les stratégies de gestion de la fréquentation peuvent influencer sur la perception des visiteurs, à la fois leur ressenti par rapport au paysage et à l'esthétisme et leur appropriation des lieux (Chombart de Lauwe, 1979 ; Ripoll et Veschambre, 2005). L'article s'articule par rapport à deux échelles spatiales. D'abord celle de la région du Languedoc-Roussillon et celle du département du Nord pour interroger les différences et les similitudes entre les visiteurs, puis celle, plus fine, du lieu pour la compréhension des impacts de la gestion des espaces à partir des perceptions des visiteurs, puisque chaque lieu est différent, spécifique (symboles, représentations, infrastructures...) et est géré différemment notamment pour le Languedoc-Roussillon.

Un outil de connaissances des usagers des espaces naturels littoraux préservés : les études de fréquentation

- 3 Les études de fréquentation permettent, grâce à des méthodes adéquates, de quantifier la fréquentation des espaces littoraux et de caractériser les comportements des usagers sur lesdits lieux.

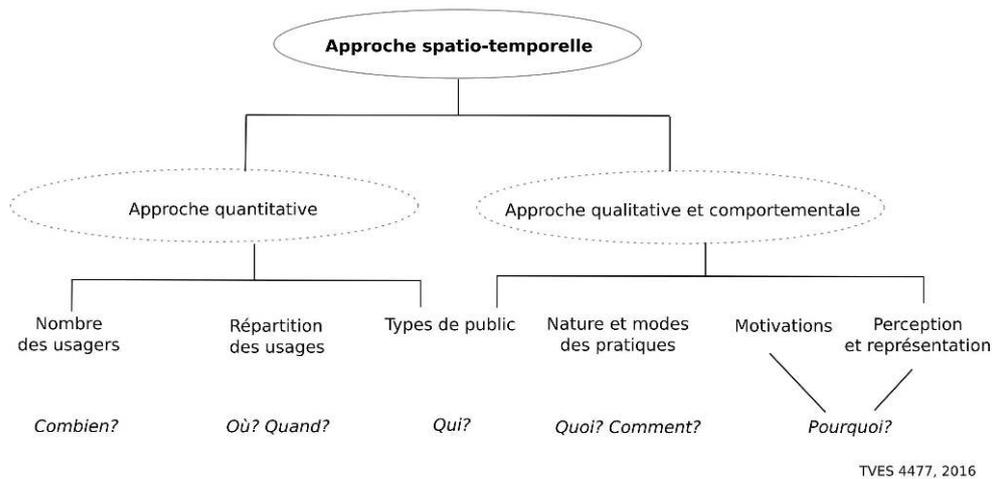
L'apport des études de fréquentation dans les recherches sur le littoral

- 4 Depuis les années 1990, la demande de la part des gestionnaires des espaces naturels littoraux s'accroît pour accéder à ces outils et avoir des résultats scientifiques sur leurs terrains, et la tendance ne semble pas s'infléchir. Des géographes « littoralistes » se sont notamment investis sur ce type d'étude (Meur-Ferec et al., 2001 ; Brigand et al., 2003). Et depuis plus d'une dizaine d'années, dans le souci d'associer les dimensions opérationnelle et scientifique dans les analyses, l'approche expérimentale des « recherche - actions » a

permis, notamment dans le cadre de thèses, de développer de nouvelles approches et méthodes afin de mieux comprendre les relations Homme-milieu dans le domaine de la fréquentation des espaces naturels (Pieuzat, 2005 ; Audouit, 2008 ; Le Berre, 2008 ; Thomassin, 2011). Ces recherches s'appuient sur des concepts et des outils de la géographie sociale, culturelle et de la géographie de l'environnement intégrant des notions issues d'autres disciplines. Depuis 2015, un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) HomMer « Fréquentation, usages et gouvernance des aires marines protégées », axé sur la fréquentation, les pratiques, la gouvernance et d'autres thématiques associées à ces trois premières, vise à avancer sur les aspects méthodologiques et partenariaux des études de fréquentation. Un parangonnage sur les méthodes et les lieux d'études de fréquentation a été réalisé par plusieurs chercheurs de l'Université de Bretagne occidentale et l'Agence des aires marines protégées, pour dresser un bilan des recherches à l'échelle des littoraux français et d'ailleurs (Le Corre et al., 2012). Jusqu'à présent, faute de disposer d'indicateurs de fréquentation standardisés permettant d'établir des comparaisons d'un lieu à un autre, ces études demeurent monographiques ; ce qui limite la montée en généralité (Le Corre et al., 2012). Toutefois, puisque l'ensemble des études de fréquentation présentées dans cet article a été fait par les mêmes chercheurs et les méthodes appliquées pratiquement similaires, une analyse comparative à partir de lieux différents peut être envisagée.

- 5 Les études de fréquentation sont devenues des éléments essentiels à la compréhension des territoires soumis à de fortes pressions anthropiques. À travers l'observation, les enquêtes et les comptages, les études de fréquentation contribuent à la compréhension de l'organisation et du fonctionnement des lieux en tant que constructions sociales et culturelles. Si bien que la connaissance des usagers, de leurs attentes, de leur perception des lieux constituent des éléments de compréhension essentiels qui aident à dégager des principes de gestion.
- 6 Seul le croisement d'études quantitatives et qualitatives suivant une approche spatio-temporelle révèle l'organisation de la fréquentation et des flux ; il permet de répondre aux classiques questions : « Combien de personnes viennent sur le lieu ? », « Où vont-elles au sein de ce lieu ? », « Quand viennent-elles sur ce lieu ? », « Quels types de public caractérisent ce lieu ? », « Que viennent-ils y faire ? », « Pourquoi viennent-ils en ce lieu ? Que viennent-ils rechercher ? » (Figure 1). Les données quantitatives permettent aux gestionnaires des lieux d'accéder à des éléments factuels construits de manière la plus objective possible, afin de pouvoir prendre des décisions de gestion des espaces naturels.

Figure 1. Types de questionnements et approches d'une étude de fréquentation / Various questions and approaches of monitoring visitors.



- 7 Il va de soi que l'approche micro géographique est privilégiée afin de rendre compte de manière plus précise la complexité des dynamiques d'un lieu.

Les contributions de deux recherches dans le Nord et le Languedoc Roussillon pour les études de fréquentation des espaces naturels littoraux préservés

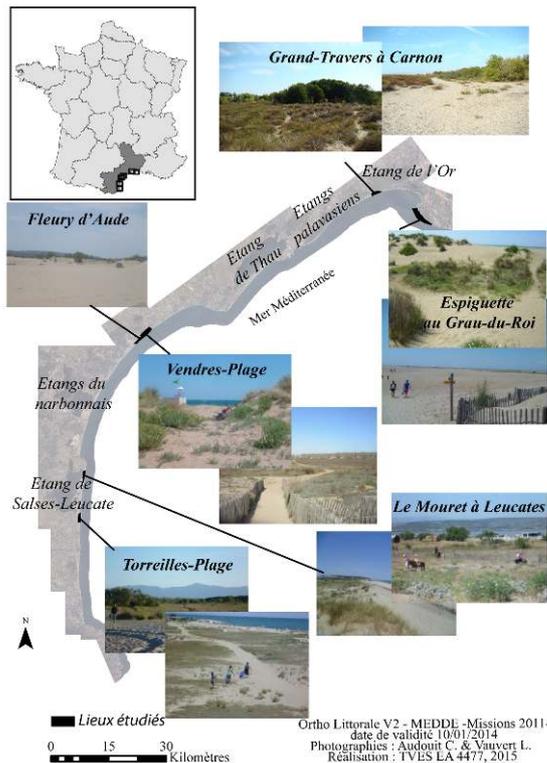
Géomorphologie des lieux étudiés : massifs dunaires et plages de sable

- 8 Nous nous intéressons à la fréquentation de deux espaces littoraux aux caractéristiques géomorphologiques (cordon dunaire et plage) assez semblables, mais situés dans des contextes géographiques différents : le département du Nord et la région Languedoc-Roussillon. Dans le Nord (59), trois massifs dunaires, regroupés sous l'appellation « Dunes de Flandre », ont été étudiés : la dune Dewulf à Leffrinckoucke, la dune Marchand à Zuydcoote et la dune du Perroquet à Bray-Dunes (Figure 2). Dans le sud, il s'agit de six unités morphologiques dunes-plages : les dunes du Grand-Travers à Carnon (34), du Mouret à Leucate (11), de Fleury d'Aude (11), de Vendres-Plage (34), de Torreilles-Plage (66) et celle de l'Espiguette au Grau-du-Roi (30) (Figure 3).

Figure 2. Lieux étudiés dans le Nord / Studied sites in the North.



Figure 3. Lieux étudiés en Languedoc-Roussillon / Studied sites in Languedoc-Roussillon.



- 9 Ces neuf lieux sont des propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Les dunes de Flandre sont gérées par le Conseil Départemental du Nord, alors que ce sont plusieurs syndicats mixtes qui gèrent les dunes du Languedoc-Roussillon (Audouit, 2014). Ces deux types de gestionnaires ont développé des politiques d'accueil du

public, d'organisation de la fréquentation et de préservation des qualités des sites naturels sensiblement différentes ; nous le verrons dans la troisième partie de cet article.

- 10 Les Dunes de Flandre, localisées entre Dunkerque et la frontière belge, comportent d'ouest en est trois grandes unités morphologiques sur environ 7 km de côte : la Dune Dewulf (3,4 km de long), la Dune Marchand (1,8 km) et la Dune du Perroquet (2 km) ; cet ensemble se prolonge en Belgique jusqu'à La Panne par le massif du Westhoek. Les Dunes de Flandre sont toutefois morcelées par des secteurs urbanisés constituant les extensions littorales de communes comme Leffrinckoucke, Zuydcoote et Bray-Dunes (Meur-Ferec et al., 2001). La morphologie particulière de ces plages montre une alternance de barres et de bâches sur l'estran qui contrôle les transits éoliens et contribue entre autres à la stabilité du milieu dunaire (Sabatier et al., 2009). Les cordons dunaires, dont la hauteur est généralement comprise entre 15 et 25 m, constituent des remparts naturels contre la Mer du Nord. La largeur des dunes passe progressivement de 700 m à l'ouest à plus de 1100 m à l'est (Clabaut et al., 2000). Ces trois massifs dunaires font partie d'un vaste espace naturel de 715 hectares, comprenant, suivant un gradient nord-sud, des dunes bordières, des plaines inter-dunaires basses accidentées de pannes et de dunes paraboliques, des dunes grises et, enfin, des dunes boisées. Ces trois massifs dunaires, orientés WSW-ENE, continuent à être modelés par les vents.
- 11 Le linéaire côtier du Languedoc-Roussillon, long de 231 km, dont 180 km de côte sableuse, est associé à un système de lagunes rétro-littorales d'une grande importance écologique, économique et touristique. Les dunes y sont caractérisées par une altitude et une largeur faibles subissant des érosions marines (Durand, 1999). Seul, le massif dunaire de l'Espiguette, d'une longueur de 11 km et d'une largeur variant de quelques dizaines de mètres à l'est à plus d'un kilomètre à l'ouest, constitue l'exception. En effet, les autres espaces dunaires ont une longueur variant de 0,5 km à 3 km. Cette côte a été le terrain d'application de la mission Racine, avec une mise en tourisme importante dans les années 1960 (Racine, 1980). Les espaces naturels littoraux sont donc séparés entre eux par des stations balnéaires extrêmement fréquentées durant la saison estivale.
- 12 Au sud comme au nord, les neuf lieux étudiés sont situés dans des espaces urbanisés et densément peuplés. En effet, dans un rayon de 20 km autour des trois massifs des dunes de Flandre, on comptabilise plus de 200 000 habitants⁴, et on atteint plus d'un million⁵ si l'on considère l'influence de la métropole lilloise, située à 80 km plus au sud. Quant à certains des six plages et milieux dunaires et lagunaires du Languedoc-Roussillon, ils se situent à proximité de la métropole montpelliéraine, qui concentre plus de 409 000 habitants⁶. Potentiellement, ces espaces sont donc susceptibles de subir une forte fréquentation. Rappelons que la région Languedoc-Roussillon est la 4e région touristique française⁷, alors que celle du Nord-Pas-de-Calais se situe au 10e rang⁸.

Méthodologie appliquée

- 13 Les résultats présentés dans cet article sont issus de la mobilisation et de l'analyse croisée de données issues de deux projets de recherche : le projet européen LIFE+ LAG'Nature, pour le Languedoc-Roussillon, et l'étude préalable de la fréquentation dans le cadre d'une démarche de labellisation Grand Site de France, pour les Dunes de Flandre.
- 14 Au cours de ces deux projets, la collecte des données sur la fréquentation des usagers de loisirs des espaces naturels littoraux a mobilisé plusieurs approches complémentaires.

Pour caractériser la fréquentation de ces neuf lieux avec le plus d'exhaustivité possible, bien que cela soit impossible à atteindre sur des espaces ouverts, nous avons choisi de mobiliser d'une part, des méthodes quantitatives et d'autre part, des méthodes qualitatives. L'approche quantitative apporte des données chiffrées objectives sur les populations concernées et cela à différentes échelles spatiales et temporelles, tandis que l'approche qualitative rend compte des perceptions des visiteurs dans le temps et dans l'espace. Nous avons travaillé à partir de comptages automatiques, de comptages manuels, de passations de questionnaires et, enfin, d'observations *in situ* (Tableau 1). Au total, 355 jours d'observation *in situ* ont été effectués sur l'ensemble des lieux, permettant ainsi de voir et d'en comprendre les dynamiques territoriales.

- 15 Sur les deux ensembles de sites, deux protocoles, manuel et automatique, ont été adoptés pour évaluer les flux de visiteurs au sein des massifs dunaires et sur les plages. Le premier visait à apporter des données quantitatives sur le nombre de passages d'individus sur une zone observée, en relevant aussi des données qualitatives (caractérisation des types d'usagers fréquentant les sites). Pour cela, plusieurs observateurs ont été placés à des points stratégiques - généralement hauts dans le cas des massifs dunaires -, et ont pu ainsi noter les pratiques, les attitudes des usagers vis-à-vis de l'espace. Cette approche qualitative permet en effet de compléter l'approche quantitative en apportant des données sur le comportement des usagers dans leurs pratiques et leur manière d'appréhender le territoire. Le deuxième protocole - comptage automatique- permet d'accéder au nombre de passages d'individus 24h/24h pendant une année entière ; ce système de comptage automatisé est installé aux entrées/sorties emblématiques des sites. Il est particulièrement adapté à la mesure des flux sur des sentiers étroits, et permet une acquisition en continu de données quantitatives. Dans le cas de la dune du Perroquet (Nord), nous avons complété ces données par des instantanés de fréquentation, qui rendent compte à des heures déterminées de la répartition des usagers et des activités pratiquées dans les dunes.
- 16 Plus de 470 questionnaires, qui comprenaient à la fois des questions ouvertes et des questions fermées, ont tous été passés en face à face. Afin qu'il y ait le même nombre de questionnaires dans chacune des deux bases de données (Nord et Languedoc-Roussillon), 180 questionnaires ont été retenus de manière aléatoire dans la base de données du Nord avec un nombre de 60 questionnaires pour chacun des trois lieux étudiés, et 176 questionnaires faits en Languedoc-Roussillon⁹ ont été retenus en fonction des modalités communes entre les deux bases de données. Ainsi, un minimum de 30 questionnaires a été retenu par lieu étudié en Languedoc-Roussillon. Il s'avère que les résultats sont similairement lorsque l'on traite 30 questionnaires ou la totalité de questionnaires (soit entre 30 et 92).

Tableau 1. Types de données récoltées à partir des outils utilisés selon les lieux étudiés / Data collected from tools used according to the studied sites.

Espaces géographiques	Lieux étudiés	Données quantitatives (24h/24h pendant une année)	Données quantitatives et qualitatives	Données qualitatives
-----------------------	---------------	---	---------------------------------------	----------------------

		Compteurs automatiques (nbre)	Comptages manuels (nbre homme/jour)	Questionnaires (nbre)	Observation <i>in situ</i> (nbre homme/jour)	Instantanés (nbre)
Nord (Dunes de Flandre)	Dune Dewulf	2	30	73	36	0
	Dunes marchand	3	45	60	52	0
	Dune du Perroquet	3	47	61	54	35
Languedoc-Roussillon	Espiguette au Grau-du-Roi (30)	1	27	33	32	0
	Grand-Travers à Carnon (34)	0	24	30	28	0
	Vendres-Plage (34)	0	40	57	46	0
	Fleury-d'Aude (11)	0	8	26	10	0
	Le Mouret à Leucate (11)	0	24	60	31	0
	Torreilles-plage (66)	3	56	92	66	0

Des perceptions des usagers selon leur identité sociale

- 17 La perception des usagers ne dépend pas uniquement de facteurs géographiques, mais aussi de facteurs sociaux. Pour identifier quelles variables socio-démographiques l'influencent, nous avons choisi de fusionner les données issues des enquêtes Nord et celles du Languedoc-Roussillon en une base de données unique. Nous avons uniquement retenu les questions qui, sans être identiques dans les deux enquêtes, avaient des similitudes suffisantes pour que nous puissions construire une grille de réponses communes. Les analyses menées à partir de cette nouvelle base de données montrent que

les motivations à venir sur le site, la connaissance de son propriétaire ou encore les gênes ressenties, sont dépendantes de variables socio-démographiques telles que l'âge des usagers, leur profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) d'appartenance ou encore leur lieu de résidence (selon la plus ou moins grande proximité avec le lieu visité et étudié).

L'appropriation symbolique des sites : une affaire d'âge et de résidence

- 18 Précisons d'abord que, la catégorisation de l'âge des visiteurs enquêtés n'a pas été la même d'un projet de recherche à l'autre, il nous a été nécessaire de structurer les limites des classes là où les coupures correspondaient. Ainsi, en avons-nous construit trois grandes : les moins de 40 ans, les 40-60 ans et les plus de 60 ans. Ici, notre analyse s'appuie sur les réponses à une question ouverte, qui a été intégrée dans chaque enquête pour connaître le principal motif des enquêtés pour se rendre sur le site : chacun pouvait s'exprimer avec ses propres mots. Lors du traitement des résultats, nous avons regroupé les termes parents cités sous des appellations plus génériques. Par exemple, l'expression « la tranquillité des lieux » rassemble tout ce qui a été exprimé autour du besoin de se reposer, de la recherche de lieux peu fréquentés ou de l'aspiration au calme.

Tranquillité, contemplation, sport et proximité : des motivations variables selon l'âge...

- 19 L'analyse par tris croisés montre que, suivant leur âge, les usagers ne se rendent pas sur les lieux pour les mêmes raisons. Leurs motivations sont en effet significativement différentes¹⁰. Ainsi, pour ce qui est des moins de 40 ans, près d'un tiers déclare se rendre sur les lieux étudiés pour pratiquer une activité précise ; activité au sens large du terme, puisque cela peut être la promenade, la baignade ou même le farniente. Ils viennent aussi, pour 29 % d'entre eux, profiter de la tranquillité des lieux. Les dunes et les plages sont perçues comme des espaces reposants, où l'on peut se détendre, vivre à son rythme sans être dérangé par les autres. La beauté du lieu est également une motivation importante pour un enquêté sur cinq de moins de 40 ans. Par ailleurs, comparé aux deux autres classes d'âge, les moins de 40 ans sont les plus nombreux à venir dans une démarche de tourisme actif, à la découverte du site : 19 % des enquêtés d'entre eux sont à la recherche d'un nouveau territoire à découvrir, de nouveaux paysages à contempler.
- 20 Tout comme les moins de 40 ans, les 40-60 ans déclarent venir sur le lieu pour pratiquer une activité et profiter de la tranquillité des lieux (deux modalités citées chacune par près d'un tiers des enquêtés de cette classe d'âge). Mais les 40-60 ans sont, plus que les autres, motivés par le fait de profiter de la nature ; ils sont en effet, 31 % à choisir cette modalité contre 18 % des moins de 40 ans et 13 % des plus de 60 ans. Les 40-60 ans se distinguent donc par ce besoin de se retrouver dans la nature, ou du moins de ce qu'ils estiment s'en rapprocher le plus ; ils ont cette volonté de ne pas se retrouver sur un espace urbain, comme le proposent certaines stations balnéaires. Pour ces visiteurs, « le littoral doit être à l'antipode de ce que l'on trouve dans la ville, et peu importe qu'il ne soit pas l'expression de la nature réelle » (Kalaora, 1998).

- 21 De leur côté, les plus de 60 ans viennent majoritairement d'abord pour admirer la beauté du paysage, ensuite pour se reposer et profiter du calme du site (respectivement 31 % et 29 % des enquêtés). Ils sont également proportionnellement plus nombreux que dans les deux autres groupes à venir parce que le lieu est proche de leur domicile et parce qu'ils ont l'habitude de s'y rendre. En effet, 24 % des enquêtés de cette classe (les plus de 60 ans) évoquent cette dernière motivation (proximité de résidence), contre seulement 9 % des moins de 40 ans et 15 % des 40-60 ans. Contrairement aux deux autres classes, ils sont beaucoup moins nombreux à déclarer venir pour pratiquer une activité, profiter de la nature ou encore découvrir le lieu.
- 22 Bien que, comme nous venons de le voir, les motivations des usagers varient en fonction de leur âge, il est important de souligner que le besoin de tranquillité constitue la principale motivation tous âges confondus, puisque près d'un enquêté sur trois se rend sur l'un des lieux pour cette raison. Que l'on soit sur les bords de la Mer du Nord ou de la Méditerranée, les visiteurs des plages et des dunes sont donc à la recherche de calme et de sérénité, ils viennent sur ces espaces pour se reposer et se relaxer.

... et aussi du lieu de résidence

- 23 Dans cette étude, deux grands types de public se distinguent : le public qualifié de local ou de proximité, habitant à moins de deux heures de route du lieu, et le public éloigné, habitant *a minima* à plus de deux heures de route. Au vu des résultats de ces études de fréquentation, il apparaît que les enquêtés habitant à proximité du lieu étudié n'y viennent pas pour les mêmes raisons que ceux qui habitent plus loin¹¹.
- 24 Si, comme nous l'avons déjà évoqué, la recherche d'un espace de tranquillité est l'une des principales motivations chez l'ensemble des enquêtés, les visiteurs locaux sont néanmoins proportionnellement plus nombreux que les visiteurs éloignés à se rendre sur le lieu pour cette raison (35 % contre 20 %).
- 25 Pour ce qui est des autres motivations à se rendre sur le lieu, visiteurs locaux et éloignés se distinguent significativement aussi. Les lieux sont perçus essentiellement comme des espaces récréatifs par les visiteurs locaux. Ils y viennent pour pratiquer des activités ou des loisirs durant leur temps libre (marche, pique-nique, baignade...). Aussi, quand ils sont interrogés sur la plage ou dans la dune sur les raisons de leur présence, ils citent d'abord ou seulement les activités qu'ils ont programmées lors de cette visite. La proximité des lieux et l'habitude de s'y rendre sont tellement évidentes pour eux, qu'ils ne pensent pas à l'évoquer lors de leur interview. Il est probable qu'ils ne se posent pas la question de leur fréquentation des plages et des dunes en termes de proximité, ces lieux faisant partie de leur cadre de vie, constituant un élément de leur quotidien.
- 26 De même, la recherche d'un cadre naturel agréable, esthétique, favorable au ressourcement et objet de curiosité demeure une motivation importante. Elle se retrouve aussi en ces lieux comme l'avait déjà constaté Vincent Andreu-Boussut, dans les années 2000, sur les espaces naturels du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (Andreu-Boussut, 2008). Sur les sites que nous avons enquêtés, cette recherche est plus largement évoquée par les visiteurs locaux (26 % contre 15 % des visiteurs éloignés). La présence de lieux naturels à proximité plus ou moins immédiate de leur domicile leur permet d'assouvir leur besoin de nature, ou du moins ce qu'ils expriment comme tel. Plutôt que de se rendre dans un parc urbain, ces visiteurs

privilégient ces espaces où ce qu'ils considèrent comme « la nature » possède un aspect plus sauvage, plus authentique.

- 27 Les visiteurs éloignés viennent quant à eux plus pour apprécier la beauté du site (30 % des enquêtés) et également pour découvrir un nouveau territoire (21 %). Ils viennent contempler le paysage qui s'offre à eux et apprécient de se sentir « dépaysés ». Ils viennent également sur ces lieux pour découvrir de nouveaux territoires et de nouveaux espaces de nature.
- 28 De plus, ils sont significativement plus nombreux (15 %) à citer la proximité et l'habitude que les visiteurs locaux ou de proximité (8 %) comme motivation de visite. 74 % de ces visiteurs éloignés sont déjà venus sur le site : leurs visites récurrentes sur le même site peuvent expliquer cette perception subjective de la proximité. Ces usagers, qui sont aussi des vacanciers, reviennent chaque année sur les mêmes lieux de villégiature : ils considèrent probablement ces sites comme « proches » le temps de leurs vacances. En effet, la majorité des vacanciers enquêtés séjournent dans l'une des communes jouxtant le lieu étudié en Languedoc-Roussillon ou dans des communes situées à moins de 30 minutes. Ainsi, pour ces derniers aussi, ces endroits font partie des plages et des massifs dunaires les plus proches de leur lieu de séjour.
- 29 Quelle que soit la motivation évoquée, « le lieu fait le lien » (Brochot et De La Soudière, 2010) : pour les touristes du sud, le lien est la proximité énoncée par rapport à leur lieu de vacances, une sorte de justification ou de « légitimisation » de leur présence en ce lieu ou encore symbole d'appropriation et d'identité au lieu, pour les locaux et ceux issus de la population de proximité, le lien au lieu serait ce que ce lieu permet, les activités récréatives. Ce lien constitue parmi tant d'autres le mode d'habiter de ces enquêtés (Mathieu, 2014). Ces lieux conjuguent ainsi l'identitaire, l'enracinement (même pour les touristes) et en même temps le transfert dans un lieu, dans un territoire (Marié, 2005). Il s'opère ainsi, et on le voit fort bien sur les sites littoraux du sud, une forme de rapport particulier entre le local et le touriste.
- 30 Ces résultats viennent compléter les études faites dans les années 1990 sur des lieux du Nord où l'analyse a permis non pas de montrer que les motivations étaient significativement différentes en fonction du lieu de résidence des visiteurs comme il a été démontré ci-dessus, mais de classer leurs motivations. Cette classification consiste à regrouper en « jouisseurs » les visiteurs qui viennent pour se promener, pique-niquer, faire des activités de plage, se baigner et en « découvreurs » ceux qui viennent découvrir la nature (Meur-Ferec et al., 2001 ; Baron-Yellès et Meur-Ferec, 1999). Déjà à l'époque les visiteurs étaient majoritairement des « jouisseurs », des adeptes de l'utopie des vacances (Viard, 2015, 2006). Cette classification est toujours d'actualité au vu des résultats des études faites en 2014-2015 et peut être appliquée sur les lieux du Languedoc-Roussillon.

Gênes et nuisances : une question de hiérarchie sociale

- 31 Pour traiter de la question des gênes et des nuisances ressenties par les usagers des plages et des dunes dans les neuf lieux étudiés, nous avons utilisé les réponses à deux questions abordées dans les deux bases de données (Nord et Languedoc-Roussillon) : l'une portant sur la gêne ressentie (Languedoc-Roussillon) et l'autre sur les comportements jugés dérangeants (Nord). Malgré la différence de formulation des questions, nous avons estimé qu'elles possèdent suffisamment de parenté pour que les réponses qui y sont faites

puissent être recodées de manière similaire, puis croisées avec les profils socio-professionnels des enquêtés.

- 32 Toutes catégories confondues, les enquêtés des neuf lieux étudiés sont 42 % à déclarer avoir ressenti une gêne au cours de leur visite. Le degré de gêne ressenti est significativement différent selon la PCS d'appartenance des visiteurs¹². Ainsi, les employés et ouvriers sont ceux qui déclarent le moins ressentir de gêne sur le site fréquenté (30 %), alors que les inactifs sont ceux qui se disent le plus dérangés (55 %). De leur côté, près de la moitié des personnes appartenant à la catégorie des « indépendants » (artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs) et un peu plus de la moitié des cadres supérieurs et professions intermédiaires déclarent avoir été dérangés durant leur présence sur le site. Sur ce point, ces deux catégories sociales que l'on peut qualifier de « moyennes et hautes » se situent bien plus près des retraités que de la catégorie des employés et ouvriers. C'est donc pour cette dernière qu'il faut expliquer la plus grande tolérance vis-à-vis des nuisances et gênes diverses, la réalité objective des comportements fauteurs de troubles et des présences de déchets et autres objets indésirables étant bien sûr la même pour tous.
- 33 La principale explication de cette tolérance supérieure des individus des catégories populaires (hors retraités) est certainement à chercher du côté d'un mode de vie qui s'accommode plus facilement des nuisances sonores et visuelles, qui est moins exigeant en matière de qualité de l'environnement. Michel Cazaly (2002) a constaté cette même disparité de ressenti vis-à-vis des nuisances chez ceux qui fréquentent les forêts du Languedoc-Roussillon et explique que les catégories de cadres et diplômés du supérieur se montrent plus facilement « agacées que les autres » et possèdent « une exigence particulière de tranquillité qui s'accommode mal, parfois, à de la forte fréquentation de certains sites ». De son côté, Pierre Bourdieu (1979) avait déjà identifié et théorisé cette moindre exigence vis-à-vis de leur environnement chez les ouvriers et petits employés. Si dans l'« habitus » des classes supérieures, il existe une forte préoccupation de se distinguer des autres classes par la sélection de pratiques et d'endroits réputés de « qualité », l'habitus des classes populaires est au contraire marqué par une certaine « décontraction » dans les comportements et une exigence moindre en termes de lieux fréquentés¹³. Expliquant la façon de recevoir à table peu cérémonieuse et basée sur la convivialité des classes populaires, Pierre Bourdieu proposait, sur le modèle de l'expression « franc-parler », de la baptiser « franc-manger » : nous pourrions faire le même exercice sémantique pour évoquer la façon dont employés et ouvriers fréquentent les plages et les dunes et parler de « franc-visiter et occuper ». À table, le contenu de l'assiette et le plaisir de partager sont plus importants que le décor et le cérémonial, au bord de la mer, c'est un peu la même chose, si le sable, le soleil et les proches sont là, le reste a relativement peu d'importance et l'appropriation symbolique du lieu peut se faire.

Des perceptions non genrées

- 34 De nombreux travaux sur le genre et territoire démontrent que l'analyse de situations différentes vécues par les femmes et les hommes, qui résultent de constructions sociales, permet une meilleure compréhension des territoires et des nouveaux leviers de développement (Labourie-Racapé, 2004). Certains géographes démontrent ainsi que l'espace participe de la différenciation de genre et de la construction des identités masculine et féminine. Il est alors envisagé comme genrant. Des travaux sur les pratiques

sportives au prisme des rapports de genre ont permis de révéler les représentations genrées de la montagne et des pratiques qui y sont associées (Louargant, 2013) ou celles sur les usages des plages et à la mise en scène corporelle balnéaire (Barthe-Deloizy, 2003). Toutefois, les représentations d'un lieu naturel via le prisme du genre demeurent moins étudiées que d'autres thématiques tels l'emploi ou l'accessibilité à certains lieux.

- 35 Si l'approche par le genre fait l'objet de nombreuses critiques par certains chercheurs, les recherches les plus récentes « tendent [...] à intégrer le genre comme une catégorie d'analyse parmi d'autres, au même titre que l'âge, la classe ou l'origine selon des modalités intersectionnelles... » (Blidon, 2014) ; c'est pourquoi, dans le cadre des études de fréquentation, l'influence de cette variable est aussi testée. Cependant, les résultats de notre analyse comparative à l'échelle des neuf lieux ne montrent pas de distinction selon le genre. En effet, les nuisances et gênes ressenties ou non ressenties ne se distinguent pas selon le sexe de la personne interviewée¹⁴. Il en est de même pour la description du site à partir de trois mots que les interviewés donnaient à l'enquêteur¹⁵. Et le genre ne joue pas plus quand il s'agit d'expliquer l'aspect plus ou moins dérangeant de la forte fréquentation¹⁶. Il en est encore de même pour l'accessibilité aux sites, traitée à partir de la perception des enquêtés sur la qualité du stationnement, la signalétique ainsi que la fluidité de la circulation. Ainsi, pour ces quatre grandes thématiques que sont l'accessibilité aux sites, la description des lieux, le ressenti par rapport aux nuisances et celui par rapport à la fréquentation, les perceptions ne sont pas genrées. Toutefois, notre approche n'est pas exhaustive, puisque nous n'avons pas pu le vérifier sur les motivations à venir sur le site. En effet, dans la base de données du Languedoc-Roussillon où sont enregistrées les motivations des usagers, la variable « genre » n'existe pas pour certains des neuf lieux étudiés.

Gestion des espaces littoraux et territorialités

- 36 Les choix de gestion et les types d'aménagement déterminent le type de public, le nombre maximum de visiteurs, tout en modifiant parfois le paysage d'un lieu en jouant sur les émotions, la culture des visiteurs, le subjectif, influençant les perceptions des visiteurs par rapport au lieu. Ainsi, selon Anne Cauquelin (2000), les spectateurs croient voir ce qu'ils attendent d'un paysage, car il y a satisfaction quand celui correspond à leur attente, attente construite par leur culture, leur passé, leur histoire. La régulation de la fréquentation, les types de public que les gestionnaires souhaitent attirer, les pratiques autorisées, celles qui y sont interdites, la mise en valeur ou simplement le respect des identités collectives associées au lieu ou encore la création ou renforcement de symboles, tout ceci conditionne les usages d'un lieu et l'attachement que peuvent éprouver les usagers pour celui-ci. Ces espaces sont alors porteurs de sens et deviennent des espaces perçus. Ce concept diffère et va au-delà de celui d'espace de vie qui représente une aire de pratiques collectives (Frémont, 1976). Ainsi, les pratiques sociales fabriquent une identité des lieux, une territorialité et participent à la définition des territoires (Di Méo, 1998).

Outils de gestion et objectifs vis-à-vis de la fréquentation

Modalités de la gouvernance

- 37 Les Dunes de Flandre et les milieux lagunaires et dunaires du Languedoc-Roussillon sont des espaces naturels protégés appartenant au Conservatoire du Littoral ou au Conseil Départemental. Ces espaces bénéficient, dans le nord comme dans le sud de la France, d'une mise en gestion par des collectivités territoriales. Cependant, les modalités de gouvernance et les objectifs de gestion de la fréquentation sont différents entre les sites du Nord et ceux du Languedoc-Roussillon.
- 38 Dans les dunes de Flandre, le Conseil Départemental du Nord est le seul gestionnaire. Ainsi, le Conservatoire du Littoral n'a qu'un seul interlocuteur pour la gestion de ses terrains : le service Espaces Naturels Sensibles de la Direction de l'Environnement du Conseil Départemental. Des gardes du Littoral, personnels du Conseil Départemental du Nord, assurent une surveillance et un entretien des dunes de Flandre. Ils mènent avec le CPIE¹⁷ Flandre Maritime un travail collaboratif dans le domaine de l'éducation à l'environnement, en vue de sensibiliser le grand public et le public scolaire aux richesses faunistique et floristique de ces milieux dunaires.
- 39 Sur la façade maritime des lagunes du Languedoc-Roussillon, ce n'est pas à un, mais à de multiples interlocuteurs qu'ont à faire les Conseils Départementaux et le Conservatoire du Littoral (propriétaires des sites). Chaque lagune et complexe lagunaire a été doté depuis 2004 d'une structure locale de gestion, qui a pour mission principale d'être animateur des sites Natura 2000 dans lesquels se situent les propriétés du Conservatoire du Littoral, des Conseils Départementaux, privées et communales. Ces structures locales s'inscrivent dans une démarche de coordination entre les différents gestionnaires des lieux à l'échelle de leur territoire de gestion (celui du complexe lagunaire ou de la lagune incluant les milieux dunaires) (Audouit, 2014). Ainsi, le Conservatoire du Littoral et le Conseil Départemental travaillent avec une de ces structures locales de gestion (syndicat mixte, association, communauté d'agglomération, Parc naturel régional...) représentant les communes sur lesquelles se situent ces espaces naturels protégés. Autant dire que sur ces territoires, la multiplicité des acteurs dans la gouvernance de ces sites peut engendrer des phénomènes de blocage ou bien des problèmes de cohérence de gestion de la fréquentation à l'échelle du complexe lagunaire ou de la lagune (Audouit et al., 2015).

Objectifs et stratégies différents selon les espaces littoraux

- 40 En 2012, le CPIE Flandre Maritime avait amorcé une démarche pour entrer dans une logique d'Opération Grand Site de France (Rufin-Soler et Audouit, 2016). Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre prit la suite du dossier et en devint porteur de 2013 à 2014. Depuis 2015, pour des raisons financières et de politique locale, la Communauté urbaine de Dunkerque a à son tour repris en main le projet. Toujours est-il que, depuis le début de la démarche, l'objectif de ces acteurs institutionnels est d'améliorer la qualité de l'accueil du public en privilégiant la mise en valeur du patrimoine naturel (dunes de Flandre) et du patrimoine historique militaire. Cette mise en valeur pourrait, selon les discours des acteurs, développer l'attractivité des lieux et susciter des retombées économiques plus importantes sur ce littoral. En aucun cas, il n'a été question de canaliser le public dans les objectifs donnés à l'étude de fréquentation menée entre 2013

et 2014 (Le Falher et al., 2015), il s'agissait plutôt de connaître les secteurs les plus fréquentés, de quantifier les flux et de mieux connaître la perception des usagers de ces sites, afin d'acquiescer des arguments pour construire l'OGS des Dunes de Flandre.

- 41 À l'inverse, l'objectif principal pour les gestionnaires et le Conservatoire du littoral en Languedoc-Roussillon n'est pas de renforcer l'attractivité, mais bien de canaliser le public. Afin, entre autres, de réduire l'impact humain sur les milieux lagunaires et dunaires (piétinement, stationnements anarchiques...), des projets d'aménagements ont vu le jour depuis les années 2000. Par exemple, un des volets du projet LIFE LAG'Nature (2009-2013)¹⁸ s'intitulait « Gestion de la fréquentation », pour lequel ont été réalisés les études de fréquentation et des aménagements de canalisation du public. Dans le même cadre, des études botaniques et faunistiques ont permis de faire un premier état des lieux et de repérer les zones à enjeux par rapport à la fréquentation des sites. Et, depuis 2013, ont été posés des milliers de mètres linéaires de ganivelles, afin de réduire au maximum la fréquentation diffuse et les impacts sur le milieu. De même, le stationnement a fait (et fait encore dans le cadre d'autres projets) l'objet d'aménagements pour réduire l'accès au public à certains endroits.
- 42 En comparant les stratégies de ces deux espaces littoraux (Nord et Languedoc-Roussillon), force est de constater que les dunes de Flandre se situent au début d'un long processus d'aménagement, contrairement aux littoraux du Languedoc-Roussillon qui semblent plus en avance sur ce point.

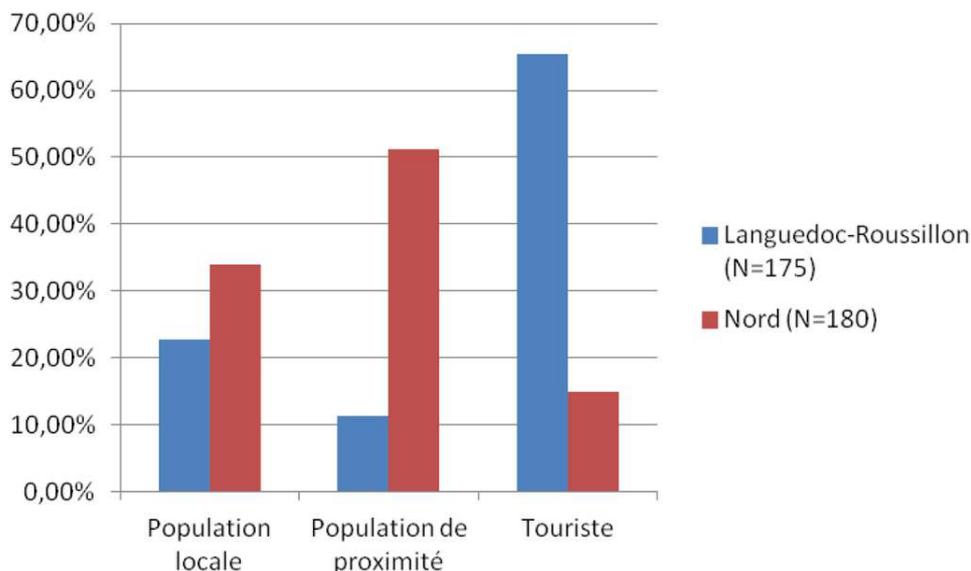
Pour des publics diversifiés selon les espaces littoraux

- 43 Si les objectifs en matière de gestion de fréquentation sont différents entre les littoraux du Nord et du sud de la France que nous avons étudiés, c'est notamment à cause d'un héliotropisme important sur les rivages du Languedoc-Roussillon. Le tourisme est la première activité économique de cette région¹⁹, si bien que celle-ci est la troisième en France²⁰ pour sa part d'emplois touristiques salariés dans l'emploi salarié régional (hors agriculture et fonction publique d'État). Le nombre de nuitées est de 100 millions / an, soit environ 15 millions de touristes, dont près de 60 % se concentrent sur les communes littorales²¹. Le développement du tourisme trouve son origine dans la Mission Racine (1962-1982). De grands travaux comme la démoüstication des lagunes, la construction d'infrastructures (stations balnéaires ex-nihilo, marinas, autoroute, ports de plaisance...) ont transformé les côtes, dans le but de retenir les touristes du nord-est qui transitaient par cette plaine littorale pour se rendre en Espagne. C'est ce qui explique que les lieux étudiés du Languedoc-Roussillon, entre 2009 et 2013 lors des études de fréquentation, se caractérisent par une présence majoritaire de touristes (66 % contre seulement 15 % pour les dunes de Flandre)²² (Figure 4). À ce flux de touristes s'ajoute celui de la population permanente, qui s'accroît depuis plusieurs décennies sur cette partie de la Méditerranée. L'un des principaux enjeux de protection des espaces naturels protégés concerne alors la maîtrise de la fréquentation humaine, l'éducation à l'environnement et, plus largement, une réflexion sur les accès aux milieux dunaires.
- 44 A contrario, les dunes de Flandre subissent une pression humaine de moindre importance : environ 3 500 visiteurs en moyenne par jour en période estivale²³ sur 724 hectares, contre 2 600 visiteurs²⁴ en moyenne par jour à Vendres-Plage²⁵ (Languedoc-Roussillon) sur une superficie de 11 ha. Certes, en période estivale, lorsque les conditions météorologiques sont réunies, la plage urbaine²⁶ de Bray-Dunes (Nord), située en face des

habitations, est recouverte de « plageurs »²⁷, mais les dunes demeurent peu fréquentées, excepté celles aux entrées situées à chaque extrémité de la digue (secteur qui délimite l'espace urbanisé de la station).

- 45 Autre différence par rapport à la fréquentation des lieux littoraux du Languedoc-Roussillon : les personnes qui habitent à proximité des lieux représentent plus des 85 % des visiteurs. Ils viennent principalement lorsque le temps est clément, pour passer la journée dans les dunes et/ou se promener au bord de la mer. Cette « fréquentation de voisinage » des lieux du Nord a déjà été constatée dans une étude menée de 1998 à 2000 par Catherine Meur-Férec et al. (2001). Les résultats montrent que 62 % à 90 % des enquêtés habitent le même département que le lieu où ils viennent se divertir. La forte présence de la population de proximité s'explique par des accès autoroutiers faciles et un réseau routier dense, orienté principalement est-ouest (N1 et D60). Ces espaces dunaires sont également connectés à la Flandre belge par l'A16 et à la métropole lilloise par l'A25. Quant à la dune Dewulf, située à la limite de Malo-les-Bains (station balnéaire dunkerquoise), elle est essentiellement fréquentée par une population locale (52 %).
- 46 Si la part de la population touristique reste faible sur les sites enquêtés des dunes de Flandre, celui qui se situe à la frontière franco-belge s'avère logiquement être le plus fréquenté par les touristes étrangers (20 % des enquêtés de la dune du Perroquet²⁸) et notamment par des Flamands. Cette dernière population recherche la nature sur le bord de mer, leurs côtes étant densément urbanisées et les stationnements payants. Pour expliquer que cette dimension transfrontalière ne se retrouve pas sur Torreilles (site du Languedoc-Roussillon étudié le plus proche de l'Espagne), deux principales raisons peuvent être avancées : ce lieu se situe à plus de 60 km de la frontière et le coût de la vie est plus cher en France qu'en Espagne.

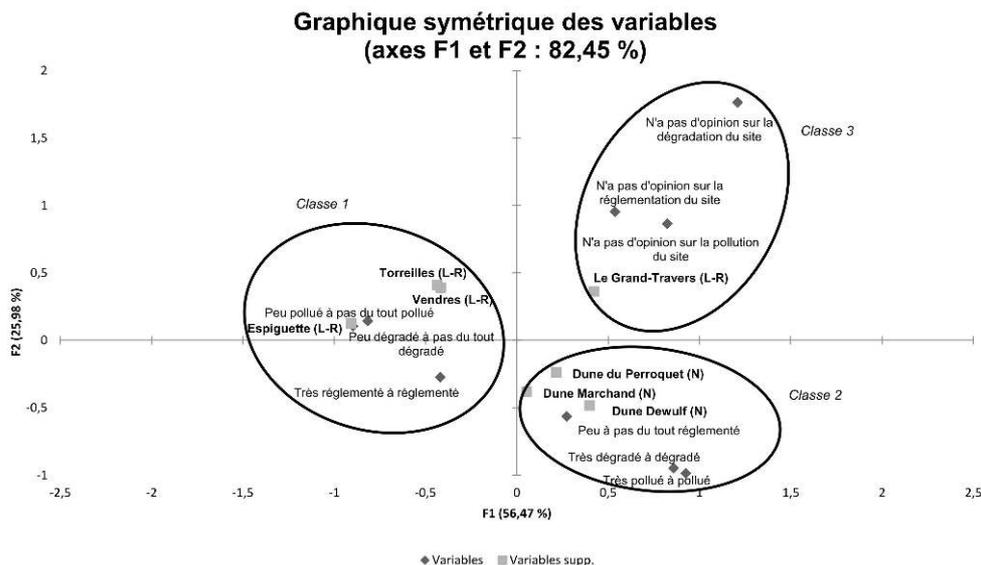
Figure 4. Types de public dans les dunes de Flandre et sur les sites du Languedoc-Roussillon / Types of visitors in the dunes of Flanders and on the sites of Languedoc-Roussillon.



Perceptions des usagers par rapport à la gestion et aux aménagements mis en place : une typologie

- 47 Afin de connaître et de mieux comprendre les impacts de la gestion d'un lieu naturel sur la perception des usagers, il a été introduit au sein des questionnaires des dunes de Flandre et de quatre lieux du Languedoc-Roussillon, une dizaine de qualificatifs²⁹ caractérisant le lieu dans lequel se trouvait l'interviewé. À partir de cette liste dans laquelle figuraient, parmi d'autres, les termes « réglementé », « pollué », « dégradé », les personnes classaient leurs réponses sur une échelle de Lickert de 1 à 4³⁰.
- 48 On peut constater que la perception de la réglementation du site, de sa dégradation, de son état de conservation ou de son état de pollution sont étroitement liées au lieu³¹. À partir d'une analyse à composante multiple sur la base des trois variables citées ci-dessus, une typologie a pu être établie en trois classes (Figure 5) :
- Une majorité des lieux du Languedoc-Roussillon : réglementés, aménagés, mais protégés (Classe 1) ;
 - Les dunes de Flandre : des lieux peu réglementés et peu aménagés, donnant un sentiment de liberté (Classe 2) ;
 - Le Grand-Travers : la crainte d'un espace trop aménagé et réglementé ? (Classe 3)
- 49 Notons que la perception des visiteurs a été recueillie sur les lieux du Languedoc-Roussillon avant que les travaux de canalisation soient réalisés dans le cadre du projet LIFE LAG'Nature. Ainsi, la perception des visiteurs des dunes de Flandre et celle de ceux des lieux étudiés du Languedoc-Roussillon sont comparables.

Figure 5. Analyse à composante multiple sur les modalités de variables concernant l'opinion des usagers des lieux littoraux des Flandre et du Languedoc-Roussillon / Multiple correspondence analysis concerning the opinion of the users of the littoral sites of Flanders and Languedoc-Roussillon.



Une majorité des sites du Languedoc-Roussillon réglementés, aménagés, mais protégés (classe1)

50 Parmi l'ensemble des lieux étudiés (nord et sud de la France), celui de Torreilles, du Grau-du-Roi et de Vendres-Plage ont de fortes similarités concernant la perception que peuvent avoir les usagers de leur réglementation et de leur état de conservation. En effet, 64 % des usagers interviewés sur l'ensemble des lieux étudiés du Languedoc-Roussillon considèrent que ces derniers sont réglementés, non dégradés et non pollués. La part de ces catégories de réponses est nettement plus importante sur ces lieux que sur les espaces dunaires de Flandre. Les ganivelles mises en place pour réduire l'érosion des dunes bordières et celles qui canalisent le public du stationnement vers la plage marquant le paysage (Figure 6) expliquent certainement cette perception. Elles empêchent les usagers de passer n'importe où et donnent bien le sentiment au visiteur que le lieu est réglementé et donc protégé. Si la gestion paraît plus visible sur les lieux étudiés du Languedoc-Roussillon, quelques hypothèses peuvent être émises :

- Chaque structure locale de gestion est en charge de la communication du lieu et de sa protection faunistique et floristique auprès du grand public. Cela se traduit par des panneaux, des stands mis sur certains lieux pour sensibiliser les « plageurs » pendant la période estivale.
- Comme nous l'avons expliqué précédemment, la stratégie des gestionnaires vise à canaliser le public, la pression humaine sur ces espaces étant importante lors des périodes estivales. Les moyens mis en place avant les travaux d'aménagements effectués après 2011 étaient l'installation de ganivelles sur les secteurs les plus empruntés (sortie de stationnement vers la plage, dunes bordières). Pour les structures gestionnaires de ces sites en Languedoc-Roussillon la canalisation du public via la pose de ganivelles demeure d'un coût raisonnable, ce qui ne serait pas le cas pour le Conseil Général du Nord sur l'ensemble des dunes de Flandre, bien plus étendues ; cela nécessiterait un nombre de kilomètres linéaires ganivelles très important.

51 Ajoutons que l'écart se creuse encore entre les deux ensembles étudiés, puisque depuis 2011, nous constatons le renforcement de la stratégie des gestionnaires des lieux du Languedoc-Roussillon ; des aménagements de canalisation des accès aux lieux ont été nombreux sur chacun des lieux étudiés et de plus grandes ampleurs que dans les années précédentes.

Figure 6. La canalisation du public dans les secteurs dunaires et pré-lagunaires des lieux étudiés du Languedoc-Roussillon / Channelling of visitors in the dune and lagoons sites of Languedoc-Roussillon.



Des sites peu réglementés et peu aménagés : un sentiment de liberté dans les dunes de Flandre (classe 2)

- 52 Si, d'une manière générale, les enquêtés des Dunes de Flandre sont nombreux à considérer que les sites sont réglementés, non pollués et non dégradés, la proportion de personnes qui en ont une appréciation opposée est plus importante que celle des interviewés en Languedoc-Roussillon (39 % contre 30 %). Il en est de même concernant le ressenti par rapport à la pollution : 36 % des enquêtés des Dunes de Flandre perçoivent les lieux étudiés comme pollués à très pollués, alors qu'ils ne sont que 31 % sur les lieux du Languedoc-Roussillon. L'écart entre les lieux du Sud et ceux du Nord de la France se creuse particulièrement au sujet des ressentis par rapport à la réglementation : 42 % des enquêtés des Dunes de Flandre perçoivent ces lieux comme étant peu à pas du tout réglementés, 29 % des enquêtés du Languedoc-Roussillon partagent ce sentiment. Cette façon de percevoir les lieux des Dunes de Flandre par ceux qui les fréquentent explique leur regroupement en une seule et même classe (Figure 5).
- 53 Cette perception de la réglementation s'explique notamment par le mode d'accès aux dunes et à la plage, mais aussi par des pratiques très spécifiques du Nord, une façon particulière de s'approprier l'espace dunaire et qui est devenue identitaire. Les « plageurs » remontent dans les dunes bordières pour se protéger du vent de la mer du Nord, qui est très souvent frais et fort, mais aussi pour rechercher la tranquillité. Ils s'allongent, bronzent, installent des tentes pour une meilleure protection, pique-niquent dans les dunes, jouent à la pétanque, font des parties de cache-cache (Figure 7). Tout ceci est possible car aucune ganivelle n'est mise en front de dunes et notamment en bout de digue. Au-delà de ces pratiques récréatives, l'utilisateur peut aussi cheminer sans aucune contrainte de la digue (zone urbaine) à l'espace naturel caractérisé par les dunes

bordières, excepté sur une petite partie de la dune Marchand, au cœur de la réserve. Aussi, ces espaces représentent d'énormes terrains de jeux, où la dégradation liée au piétinement est particulièrement visible sur les parties situées à proximité des digues et des accès aux stationnements. Ces pratiques autorisées par le gestionnaire génèrent un sentiment de liberté de la part des usagers, qui l'expriment spontanément au moment de l'enquête : « On est libre. On peut circuler comme on veut », « On n'est pas les uns sur les autres. On peut se mettre au milieu des dunes », « La vue est magnifique d'ici, face à la mer parmi les herbes », « On a encore le droit de se mettre où l'on veut ». Cette liberté fascine et est recherchée. La plage est un espace fantasmé, « un territoire paysagé de nos rêves, de nos fantasmes et de l'épanouissement individuel » pour reprendre les expressions de Bertrand Hervieu et Jean Viar (1996) pour expliquer l'attrait des citadins pour les campagnes. Cette liberté génère un sentiment de tranquillité chez un nombre plus important des usagers des sites du Nord que ceux du Languedoc-Roussillon, puisque les « plageurs » du Nord, en s'appropriant librement l'espace dunaire, augmentent la capacité d'accueil de leurs lieux de pratiques, déjà plus étendus que les sites étudiés en Méditerranée. Ainsi, le seuil maximal de la capacité de charge psychologique défini par la capacité d'un individu à accepter la présence d'autrui sans en ressentir de gênes (Cole, 2001 ; Cole et McCool 2000 ; Vourc'h, 1999 ; Dewailly et Flament, 1993), ne peut qu'être supérieur dans les dunes de Flandre que dans les lieux étudiés du Languedoc-Roussillon. Cette tranquillité trouve aussi son origine par rapport au paysage : « La perception du paysage est un « aller de soi », une injonction implicite, et il va de soi que le paysage, c'est beau... Le paysage est donné, présenté aux sens, comme une jouissance, un repos. » (Cauquelin, 2000, p. 91)

Figure 7. Pratiques au sein des dunes de Flandre / Practices on the dunes of Flanders.



- 54 Néanmoins, les résultats de l'enquête montrent une relation entre le sentiment d'être sur un lieu non réglementé et celui d'être sur un site pollué et dégradé. Les visiteurs des Dunes de Flandre se plaignent de la présence de nombreux déchets (mégots de cigarettes, déjections canines, emballages issus des pique-niques ...) et ont le sentiment d'être sur un site pollué et donc dégradé. Ils ont tendance à considérer que si le site est dans cet état, ce serait parce qu'il n'est pas protégé, peu ou pas géré et donc peu réglementé. Néanmoins, un inflexionnement dans la gestion du site avec mise en place de normes plus strictes

remettrait en cause leur stratégie d'appropriation du lieu par ses usagers et causerait alors probablement d'autres insatisfactions (avant une éventuelle réappropriation à dimension plus déviante).

Le Grand-Travers³² : la crainte d'un espace trop aménagé et réglementé ? (classe 3)

55 Certains individus n'ont pas d'opinion sur la réglementation mise en place dans le lieu qu'ils fréquentent, ni sur les impacts que celle-ci peut générer telle que la pollution ou bien la dégradation. Ces individus forment un groupe à part (Figure 2). Sur l'ensemble des lieux étudiés (Languedoc-Roussillon et dunes de Flandre), le Grand-Travers est le seul à être caractérisé par une part importante des interviewés n'émettant d'avis ni sur la réglementation (45 %) ni sur l'état de conservation du lieu (32 %). Les pratiques spécifiques à ce lieu pourraient être une explication, faisant référence à la notion d'hétérotopie de déviation³³ (Foucault, 1984). Les enquêtes ayant été réalisées aux abords d'un lieu de drague situé dans les dunes du Grand-Travers³⁴, le lien semble facile à faire entre ces pratiques et le non positionnement par rapport à la réglementation et à la dégradation du site. De plus, un biais méthodologique peut être une explication à ce non positionnement : le questionnaire invitait à des réponses rapides, inspirant parfois et pour certains une méfiance par rapport à l'enquêteur. En effet, « l'attitude courante [...] consiste chez les habitués d'un lieu de drague à se tenir à distance et à se méfier de toute forme d'autorité publique... » (Gaissad et Audouit, 2014). Cette méfiance se traduisait par des réponses « normatives » et/ou par une absence d'opinion par crainte des conséquences des résultats de l'enquête. Il est redondant, lors des passations d'enquêtes, de rencontrer des interviewés qui avouent à demi-mots la crainte, parfois, que les choses changent, que leur appropriation des lieux pour leurs pratiques soit remise en cause s'ils répondent sincèrement aux questions posées lors de l'échange et préfèrent opter pour des réponses positives ou ne pas prononcer d'opinion. Dans ce cas-ci, l'enjeu pour eux était une potentielle atteinte à la liberté de circuler et de pratiquer la drague homosexuelle sur cet espace, ce qui peut expliquer qu'un certain nombre a préféré n'émettre aucun avis sur la réglementation et la dégradation du lieu. Pour certains interviewés, le non-positionnement pourrait être une réaction inconsciente alors que pour d'autres il pourrait être une stratégie consciente pour conserver l'usage qu'ils font du lieu, de ne pas s'en voir « désappropriés » (Serfaty-Gazon, 2003). Or les choses ont bien été modifiées, le lieu de drague s'est déplacé dès 2014 car des aménagements ont eu lieu.

Conclusion

56 Sur ces neuf sites étudiés, la fréquentation des espaces naturels protégés demeure fortement liée à la recherche de la tranquillité, du calme et de la contemplation de la nature. Ces motivations demeurent au premier plan et quelque soit le lieu (Languedoc-Roussillon ou Nord de la France). Cependant, les motivations peuvent être significativement différentes selon l'âge. En effet, selon la génération, "profiter de la nature" n'implique pas la même chose et n'est pas un argument donné par toutes les tranches d'âge de manière homogène. Les plus de 60 ans, chez qui la recherche de tranquillité demeure primordiale, sont plus contemplatifs et accordent une valeur esthétique importante au lieu fréquenté. Alors que dans les autres tranches d'âge, c'est la

pratique d'activités dans un espace de plein air qui est principalement recherchée. Force est de constater que les usagers de ces espaces, quelque soit le lieu, sont des "jouisseurs" qui expriment un besoin de nature ; c'est en particulier vrai chez les résidents locaux et/ou de proximité. L'étude montre également une différenciation dans le rapport aux nuisances du lieu selon la PCS. Ces résultats corroborent ceux d'autres études, où est remarquée une tolérance bien plus grande des classes populaires en la matière, alors que les classes supérieures aspirent à plus de tranquillité.

- 57 Sans grande surprise, nos résultats montrent que les lieux du Languedoc-Roussillon sont essentiellement fréquentés par une population touristique pendant la période estivale, alors que ceux des Dunes de Flandre sont caractérisés par la présence d'une population locale ou de proximité. Aussi, ces touristes du Languedoc-Roussillon montrent un besoin d'exprimer leur appropriation du territoire à travers un mode d'habiter en expliquant leur venue sur le lieu par principe de proximité et d'habitude ; ce besoin n'est pas du tout exprimé par la population locale.
- 58 Nos résultats permettent aussi de démontrer, à partir des 356 enquêtes menées sur les neuf lieux, que les perceptions des usagers sont influencées par les modes de gestion et d'aménagement des sites. Les objectifs de gestion des espaces naturels littoraux protégés du Nord sont différents de ceux du Languedoc-Roussillon : pour les premiers, il s'agit de renforcer l'attractivité des lieux pour développer une activité économique, alors que pour les seconds, l'objectif est de canaliser avant tout le public pour réduire entre autres les impacts humains et environnementaux sur le milieu. Deux catégories de lieux émergent quant aux ressentis manifestés par les usagers : dans les lieux des dunes de Flandre, les usagers se sentent dans un espace peu réglementé, ils sont libres de déambuler où ils veulent et peuvent développer des pratiques récréatives multiples, alors que dans le sud les usagers ont le sentiment d'être certes dans un espace protégé, mais aussi fortement réglementé. Une faible réglementation dans les Dunes de Flandre engendre une multitude de déchets et génère une vision de lieux plus pollués par les usagers, à l'opposé de celle identifiée dans les lieux du Sud.
- 59 Cet article tend à démontrer que les pratiques sociales et les modes de gestion fabriquent l'identité des lieux, les paysages et la dimension subjective de l'environnement de chacun, tel qu'il en fait l'expérience, « ... spécifier la territorialité selon les modalités pratiques en vertu desquelles on peut comprendre l'inscription des individus et des collectifs dans leur environnement matériel, voici qui ouvre la porte des sciences sociales » (Debardieux, 2006).

Remerciements

- 60 Nous remercions l'Union européenne, la Région Languedoc-Roussillon, les Conseils Départementaux (Hérault, Gard, Aude et Pyrénées-Orientales), sans lesquels le financement de ces travaux de recherche (projet LIFE LAG'Nature) n'aurait pu être possible. Nous remercions également le Conseil Départemental du Nord et le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre qui ont été les financeurs de l'étude de fréquentation préalable à l'Opération Grand Site de France des Dunes de Flandre. Nous exprimons notre reconnaissance envers les membres du Conservatoire du Littoral (Nord et Languedoc-Roussillon) et les gestionnaires des espaces littoraux qui nous ont accordé leur confiance en participant à la production de données de terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- Andreu-Boussut, V., 2008, *La nature et le balnéaire - le littoral de l'Aude*, L'Harmattan, Paris, 356 p.
- Audouit, C., 2014, Les lagunes du Languedoc-Roussillon : du développement du tourisme de masse à une réhabilitation des milieux naturels, 17 p., in Franchomme, Labeur, Quadrida, Simonetti (dir.), *Les zones humides méditerranéennes hier et aujourd'hui / Le zone umide mediterranea ieri e oggi*, Padoue University, Padoue, pp. 191-208
- Audouit, C., H. Flanquart, C. Rufin-Soler et P. Deboudt, 2015, *Représentations et perceptions des acteurs publics et des usagers de la gestion des espaces récréatifs lagunaires. Applications à l'étang de Biguglia (Corse) et aux étangs palavasiens (Languedoc-Roussillon)*, Rapport Observatoire « Hommes-Milieux » (OHM) Littoral méditerranéen, Université Lille 1 et Université Littoral Côte d'Opale, laboratoire TVES EA 4477, 92 p.
- Audouit, C., 2008, *L'étude de la fréquentation et de ses impacts sur le littoral languedocien*, Thèse de Doctorat de Géographie, ART-Dev UMR 5281, Université Paul Valéry - Montpellier III, 564 p.
- Baron-Yelles N. et C. Meur-Férec, 1999, Tourisme et loisirs de nature sur les sites préservés du littoral Nord- Pas-de-Calais, *Hommes et Terres du Nord*, vol. 1, pp. 37-46.
- Barthe-Deloizy, B., 2003, *Géographie de la nudité. Être nu quelque part*, Bréal, Paris, 239 p.
- Blidon, M., 2014, Genre, *Hypergeo*, [En ligne] URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article498>. Consulté le 4 février 2016.
- Bourdieu, P., 1979, *La distinction*, Paris, Editions de Minuit, 680 p.
- Brigand L. et S. Le Berre, 2009, *Tourisme et environnement dans les espaces protégés littoraux et insulaires. Evaluation et proposition d'outils méthodologiques pour l'observation, la gestion, la prévision et la concertation*, Rapport du laboratoire Géomer, UMR 6454 CNRS, programme de recherche Liteau, MEEDDAT, 102 p.
- Brigand, L., G. Richez et D. Retière, 2003, *Étude de fréquentation touristique des îles de Port-Cros et Porquerolles*, Parc National de Port-Cros, Géomer UMR 6554, Université de Bretagne Occidentale, Université de Provence, 100 p.
- Brochot, A. et M. De La Soudière, 2010, Pourquoi le lieu ?, *Communications*, 2010, no 2, p. 5-16.
- Cauquelin, A., 2000, *L'invention du paysage*, PUF, Paris, 181 p.
- Cazaly, M., 2002, La forêt méditerranéenne française et son public- Résultats d'une enquête par sondage, *Forêt méditerranéenne*, Vol. 23, N° 3, 2002, pp. 173-184.
- Chombart, de Lauwe P.-H., 1979, Appropriation de l'espace et changement social, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 66, Janvier-Juin 1979, pp. 141-150.
- Clabaut, P, H. Chamley et H. Marteel, 2000, *Evolution récente des dunes de l'est de Dunkerque (Nord de la France)*, Géomorphologie : relief, processus, environnement, vol. 6, N° 6-2, pp. 125-136.
- Cole, D., 2001, Visitor use density and wilderness experiences : a historical review of research, *USDA Forest service Proceedings*, [En ligne] URL : http://www.fs.fed.us/rm/pubs/rmrs_p020/rmrs_p020_011_020.pdf. Consulté le 19 février 2016.

- Cole, D. et S. McCool, 2000, Communicating minimum impact behavior with trailside bulletin boards : Visitors characteristics associated with effectiveness wilderness science in a time of change conference, vol. 4, *USDA Forest service Proceedings RMRS-15*, pp. 206-216.
- Debardieux, B., 2006, Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie, *L'Espace Géographique*, vol. 4, pp. 340-354.
- De Terssac, G. (dir), 2003, *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud, débats et prolongements*, Coll. Recherches, Editions La Découverte, 446 p.
- Dewailly, J. et E. Flament, 1993, *Géographie du tourisme et des loisirs*, SEDES, Paris, 287 p.
- Di Meo, G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris, 320 p.
- Dumazedier, J., 1974, *Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Seuil, Paris, 259 p.
- Durand, P., 1999, *L'évolution des plages de l'ouest du golfe du Lion au 20ème siècle. Cinématique du trait de côte, dynamique sédimentaire et analyse prévisionnelle*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon II, 2 vol. , 461 p.
- Foucault, M., Des espaces autres, *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, octobre 1984, pp. 46-49.
- Fremont, A., 1976, *La région, espace vécu*, PUF, Paris, 223 p.
- Gaissad, L. et C. Audouit, 2014, Lieux de drague dans l'espace « naturel » : un patrimoine au-dessus de tout soupçon ?, *Espaces et sociétés*, 2014/1 n° 156-157, pp. 161-176.
- Hervieu, B. et J. Viard, 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Marseille, L'Aube, 160 p.
- Kalaora, B., 1998, *Au-delà de la nature l'environnement - L'observation sociale de l'environnement*, L'Harmattan, Paris, 199 p.
- Labourie-Racapé, A., 2004, Genre et territoire : quelles questions ?, *Espace populations sociétés*, pp. 113-119, [En ligne], URL : <http://eps.revues.org/550>. Consulté le 19 février 2016.
- Lageiste, J., 2008, La plage, un objet géographique de désir, *Géographie et cultures*, n° 67, [En ligne] URL : <http://gc.revues.org/1002>. Consulté le 11 août 2016.
- Le Berre, S., 2008, *Les observatoires de la fréquentation, outils d'aide à la gestion des îles et des littoraux, vol. 1 L'envers du décor. vol. 2 Les éléments du décor*, Thèse de doctorat en géographie, Géomer LEGT UMR 6554, Université de Bretagne occidentale, 745 p.
- Le Corre, N., S. Le Berre, L. Brigand et I. Peuziat, 2012, Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche, *EchoGéo*, n° 19, [En ligne], URL : <http://echogeo.revues.org/12749>. Consulté le 19 février 2016.
- Le Falher, G., C. Rufin-Soler et C. Audouit, 2015, *Étude de la fréquentation dans les dunes de Flandre*, Rapport, Université du Littoral Côte d'Opale, Lille 1, TVES EA 4477, Dunkerque, avril 2015, 188 p.
- Louargant, S., 2013, Lever le voile : les montagnes au masculin – féminin, *Revue de Géographie Alpine*, 101-1, pp. 1-10.
- Lussault, M., 2007, *L'homme spatial - la construction sociale de l'espace humain*, Seuil, Paris, pp. 89-113.
- Marié, M., 2005, L'anthropologue et ses territoires, *Espaces et sociétés*, 1, pp. 177-198.

Mathieu, N., 2014, Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieu, 33p., ss dir.. Chenorkian, R., et Robert, S. (2014). *Les interactions hommes-milieu : questions et pratiques de la recherche en environnement. Indisciplines*, Editions Quae, pp. 97-130.

Meur-Ferec, C., M. Hoedt et L. Danes, 2001, Fréquentation des sites naturels littoraux. Vers une meilleure connaissance du public : l'exemple de deux sites dunaires à l'Est de Dunkerque, *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, pp. 81-89.

Meur-Ferec, C., 2017, Entre surfréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature, *Espace Géographique*, Belin, 36 (1-2017), pp. 41-50.

Peuziat, I., 2005, *Plaisance et environnement - Pratiques, représentations et impacts de la fréquentation nautique de loisir dans les espaces insulaires. Le cas de l'archipel de Glénan*, Thèse de Géographie, Géomer UMR 6554, Université de Bretagne Occidentale, Institut Universitaire Européen de la Mer, 336 p.

Sabatier, F., E.J. Anthony, A. Héquette, S. Suanez, J. Musereau, M.-H. Ruz et H. Régnault, 2009, Morphodynamics of beach/dune systems : examples from the coast of France. *Geomorphologie - Paris*, pp. 3-22.

Racine, P., 1980, *Mission impossible ? L'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon*, Midi Libre, Montpellier, 287 p.

Ripoll, F., V. Veschambre, 2005, Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique, *Noroi*, 195, pp. 7-15.

Rochot, A. et M. de la Soudière (dir.), 2010, Autour du lieu, *Communications*, n° 87, 2010/2, 178 p.

Rufin-Soler, C. et C. Audouit, 2016, Connaissance, potentialités et valorisation des Dunes de Flandre : vers une démarche Opération Grand Site, *Bulletin de l'Association des géographes français*, N° 5, 2016 (à paraître).

Serfaty-Gazon, P., 2003, « L'appropriation », in M. Segaud, J. Brun et J.-C. Driant *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Editions Armand Colin, pp. 27-30.

Thomassin, A., 2011, « Des réserves sous réserves ». *Acceptation sociale des Aires Marines Protégées - l'exemple de la région sud-ouest de l'Océan Indien*, Thèse de doctorat en géographie, Université de la Réunion, 401p.

Urbain, J.-D., 1994, *Sur la plage*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 375 p.

Urbain, J.-D., 2002, *L'idiot du voyage : histoires de touristes*, Editions Payot

Viard, J., 2015, *Le triomphe d'une utopie*, La Tour d'Aigues, France : L'Aube.

Viard, J., 2006, *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Collection Aube Poche. La Tour d'Aigues, France : L'Aube

Vourc'H, A., 1999, *Vaut le détour ! Les grands sites*, Editions ATEN, 90 p.

NOTES

1. Nous choisissons le terme « lieu » selon la définition de Michel Lussault pour nommer les terrains d'étude qui font l'objet de cet article pour trois raisons. La première consiste à désigner des liens entre une surface géographique et un espace social : « ...Un lieu n'existe pleinement qu'en tant qu'il possède une dimension sociale éminente, en termes de substances, comme de pratiques et de représentations des acteurs. Il s'inscrit comme un objet identifiable, et

éventuellement identificatoire, dans un fonctionnement collectif, il est chargé de valeurs communes dans lesquelles peuvent potentiellement – donc pas systématiquement – se reconnaître les individus. » (Lussault, 2007 ; 105). La deuxième est l'échelle à laquelle se définit un lieu : échelle infra-locale ou micro-échelle. Et enfin, la « prégnance de leurs limites [géographiques] », limites qui sont ressenties par les usagers des lieux de par leurs éléments physiques, mais aussi de par les pratiques qui s'y déroulent. Nous n'utiliserons donc pas le site, car ce terme selon toujours le même auteur fait référence à la sphère privée, individuelle et non collective. Pour un balayage assez large de la notion de lieu, voir le n° 87, 2010/2 de *Communications* intitulé *Autour du lieu* et dirigé par Aline Rochot et Martin de la Soudière (2010).

2. Des études de fréquentation ont été réalisées dans le cadre du projet LIFE+ LAG'Nature (2009-2013) par l'UMR ART-Dev 5281 et TVES EA 4477 sur cinq sites pilotes lagunaires et dunaires du Languedoc-Roussillon. Ce projet visait à la restauration et à la conservation des espaces naturels lagunaires, péri-lagunaires et dunaires sur cinq sites Natura 2000 mis en réseau [<http://www.lifelagnature.org/>].

Puis entre 2013 et 2014, le laboratoire TVES EA 4477 a effectué une étude de fréquentation commanditée par le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre (SIDF) visant à intégrer la démarche Opération Grand Site de France (OGS) pour les Dunes de Flandre.

3. Dans le cadre de cet article, les régions ont été étudiées avant le 7 août 2015, date de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Aussi dans le texte, nous ferons référence au Languedoc-Roussillon et non pas au Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et au Nord-Pas-de-Calais et non pas Nord-Pas de Calais-Picardie.

4. Nombre d'habitants au sein de l'agglomération dunkerquoise (Source INSEE, 2012).

5. Source INSEE, 2012.

6. Source INSEE, 2012.

7. « Au cours de l'année 2014, les hébergements marchands du Languedoc-Roussillon (campings, hôtels et autres hébergements collectifs touristiques) ont accueilli 8,5 millions de touristes pour un total de 33,7 millions de nuitées » [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=1&ref_id=22448].

8. « En 2013, les hôtels et campings picards enregistrent près de 3 700 000 nuitées, soit 1,2 % des nuitées en France métropolitaine » [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=18&ref_id=21323].

9. Des questionnaires ont été réalisés en Languedoc-Roussillon entre 2009 et 2013, avec parfois deux types de questionnaires par lieux étudiés.

10. Test du Khi2, p-value = 0,002, $\alpha = 0,05$.

11. Test du Khi2, p-value < 0,0001, $\alpha = 0,05$

12. Test du Khi2, p-value = 0,005, $\alpha = 0,05$

13. Même s'il est vrai que, comme l'analyse Joffre Dumazedier (1974), vacances et loisirs sont marqués, dans toutes les catégories sociales, par un retour provisoire à une certaine forme de « pensée sauvage », les différences sociales ne s'abolissent pas totalement et chaque catégorie conserve ses caractéristiques, sa vision de ce qui est un environnement et des pratiques souhaitables.

14. Test du Khi2, p-value = 0,175, $\alpha = 0,05$

15. Test du Khi2, p-value = 0,728, $\alpha = 0,05$

16. Test du Khi2, p-value = 0,88, $\alpha = 0,05$

17. Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) est une association labellisée qui agit dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement,

- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

[<http://www.cpie.fr/spip.php?rubrique43>]

18. Le projet LIFE LAG'Nature a été porté par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN-Lr) et a intégré l'ensemble des gestionnaires de cinq complexes lagunaires ; la Petite Camargue Gardoise, l'Etang de l'Or, les étangs palavasiens, les étangs de basse vallée de l'Aude, l'Etang de Salses-Leucate.

19. Dans le cadre de la réforme territoriale, la région Languedoc-Roussillon a fusionné avec sa voisine, Midi-Pyrénées, le 1^{er} janvier 2016

20. Source INSEE, région Languedoc-Roussillon, données DADS, 2009.

21. Source INSEE, 2013.

22. Dans le cadre de cette étude comparative entre les littoraux du Nord et ceux du Languedoc-Roussillon, le lieu est une variable explicative du type de public qui fréquente ces espaces étudiés. Nous concluons au rejet de l'hypothèse d'indépendance entre les variables, « lieu » et « type de public », et acceptons l'hypothèse contraire avec un risque 5 % (Test de Khi2, p-value = 7,95173031287838E-22).

23. Les données sont issues de comptage qui a été effectué entre 10 juillet et le 21 août 2013.

24. Les données sont issues de comptage qui a été effectué entre 15 juillet et le 30 juillet 2012.

25. Voir Figure 3.

26. Dans ce contexte, la plage urbaine est définie comme le secteur qui se situe en face des habitations. Dans les lieux étudiés du Nord, les habitations (ce qui inclut toute la zone urbaine) sont séparées de la plage par une digue. À chaque extrémité de la digue les milieux dunaires apparaissent.

27. Terme employé par J.-D. Urbain (1994), anthropologue. Il désigne l'ensemble des usagers aux pratiques hédonistes de la plage (baigneurs, ceux qui bronzent, marchent, pêchent ...).

28. À contrario, la fréquentation des touristes internationaux n'atteint pas 5 % sur chacun des lieux étudiés du Languedoc-Roussillon.

29. Les qualificatifs utilisés pour cette étude comparative entre les littoraux du Nord et ceux du Languedoc-Roussillon sont les mêmes.

30. Exemple : « Très dégradé », « Dégradé », « Peu dégradé », « Pas du tout dégradé », « Ne sait pas ». Ayant le souci d'uniformiser les bases de données du Languedoc-Roussillon avec celle des dunes de Flandre, les réponses qui étaient données sur une échelle de Lickert de 1 à 5 ont été adaptées sur une échelle de Lickert de 1 à 4. Pour ce faire deux méthodes ont été appliquées :

la première consiste à redistribuer 50 % des réponses mises en n° 3 (cela correspondait à « Moyennement dégradé », pour reprendre l'exemple ci-dessus) en n° 3 avec la nouvelle échelle de 1 à 4 (cela correspond à « Peu dégradé ») et 50 % des réponses en n° 2 (« Dégradé ») ;

la deuxième consiste à éliminer les réponses mises en n° 3 (« Moyennement dégradé ») de l'échelle de 1 à 5.

Il en ressort une similitude des résultats lorsque l'on compare ces deux méthodes.

31. Nous concluons au rejet de l'hypothèse d'indépendance entre la variable « perception de la dégradation » et « lieu dunaire » et acceptons l'hypothèse contraire avec un risque 5 % (Test de Khi2, p-value = 3.745e-06). Il en est de même pour les variables « réglementation » et « lieu dunaire » (Test de Khi2, p-value = 1.333e-05), ainsi que pour les variables « perception de la pollution » et « lieu dunaire » (Test de Khi2, p-value = 1.333e-05).

32. Depuis 2014, d'autres travaux ont été réalisés et ont totalement modifié l'accès et les pratiques de ce lieu. Toutefois, ce passage de l'article se veut être un témoignage de ce qu'il en était réellement avant les aménagements de 2014.

33. L'hétérotopie désigne les espaces autres, lieux physiques d'une utopie, lieux qui hébergent l'imaginaire. L'hétérotopie de déviation définit des lieux où les règles imposées par la société ne s'appliquent pas, mais d'autres permettant la déviance (nudité dans un espace public, la sexualité aux yeux de tous...), une sorte d'antimonde. Toutefois, « visiter la plage à travers les prismes de l'hétérotopie et de l'antimonde contribue à dévoiler combien cette réalité a priori familière est un espace à part, absolument autre. Si le concept d'antimonde permet de mieux saisir le

caractère interlope de la plage, celui d'hétérotopie ne s'y limite pas, prenant en compte d'autres principes, il contribue à une appréhension plus élargie de cet espace. » (Lageiste, 2008)

34. Contrairement à l'Espiguette où les enquêtes ont été faites sur la partie mixte et donc peu fréquentée par les adeptes du lieu de drague de renommée européenne qui se situe plus à l'écart.

RÉSUMÉS

À partir de deux projets distincts dans lesquels des études de fréquentation ont été menées entre 2009 et 2014 dans deux territoires différents (Nord et Languedoc-Roussillon), une analyse croisée a été réalisée en mobilisant les résultats concernant la fréquentation des espaces littoraux naturels et préservés par les usagers. Apparaissent ainsi des différences et similitudes entre les visiteurs des neuf lieux étudiés, celles-ci déterminées à partir de variables telles que les professions et catégories socioprofessionnelles, l'âge, le genre, le type de public auquel ils appartiennent (population locale, population touristique...), ainsi que les perceptions qu'ils ont dans ces espaces littoraux. La connaissance des modes de gestion de ces lieux et les résultats des 356 questionnaires effectués auprès des usagers mettent en exergue l'influence des aménagements et des choix de gestion sur le ressenti des usagers par rapport au lieu.

From two different projects in which the monitoring visitors led between 2009 and 2014 in two different places (Nord et Languedoc-Roussillon), a cross analysis was realized on the users of the natural and protected littoral areas. Differences and similarities between visitors of nine studied places appear, they are determined by social groups, age, gender, type of public (local people, tourists,...), as well as their perceptions of places. The knowledge of type of management of this places and the results of 356 inquiries realized highlight the influence of the infrastructures and the choices of management on the felt of the users with regard to the place.

INDEX

Mots-clés : gestion de la fréquentation, pratiques récréatives, perceptions, espaces naturels préservés, littoral, Mer du Nord, Méditerranée

Keywords : management visitor, recreational practices, protected natural areas, North Sea, Mediterranean

AUTEURS

CHRISTELLE AUDOUIT

Géographe et ingénieure de recherche, TVES EA 4477, Université de Lille - Sciences et Technologies, UFR de Géographie et Aménagement, Avenue Paul Langevin, 59 655 Villeneuve-d'Ascq, France, courriel : christelle.audouit@univ-lille1.fr

CAROLINE RUFIN-SOLER

Géographe et maître de conférences, TVES EA 4477, Université du Littoral, Maison de la Recherche, 21 quai de la Citadelle, 59 140 Dunkerque, France, courriel : rufin@univ-littoral.fr

GAËLLE LE FALHER

Ingénieure d'étude, TVES EA 4477, Université du Littoral, Maison de la Recherche, 21 quai de la Citadelle, 59 140 Dunkerque, France, courriel : gaellelefalher@gmail.com

HERVÉ FLANQUART

Sociologue et maître de conférences, TVES EA 4477, Université du Littoral, Maison de la Recherche, 21 quai de la Citadelle, 59 140 Dunkerque, France, courriel : hflanquart@yahoo.fr

PHILIPPE DEBOUDT

Géographe et professeur des universités, TVES EA 4477, Université de Lille - Sciences et Technologies, UFR de Géographie et Aménagement, Avenue Paul Langevin, 59 655 Villeneuve-d'Ascq, France, courriel : philippe.deboudt@univ-lille1.fr